



VILLE D'AUBANGE

ENQUETE DE PUBLICITÉ VOIRIE COMMUNALE

Conformément au décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale (Articles 12, 13 et 24 à 26), le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte concernant la demande suivante :

- **Demandeurs** : Monsieur et Madame MAAS-DELCOMMUNE.
- **Objet** : Désaffectation et acquisition d'un excédent de voirie communale.
- **Localisation** : Situé rue de la Batte 2 à 6792 Battincourt, à proximité de la parcelle cadastrée 3ème division, section A n° 1403A.

Ouverture de l'enquête	Clôture de l'enquête (Séance de clôture)	Observations adressées au
23 mars 2026	22 avril 2026 à 16h00 Service Urbanisme, Rue Haute 22	Collège communal Rue Haute 22, 6791 Athus

CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier peut être consulté du **23 mars au 22 avril 2026** au Service Urbanisme :

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi** : de 8h30 à 12h00 (sans RDV) et de 13h30 à 16h30 (sur RDV).
- **Jeudi** : **Le service est fermé au public.**
- **Permanences du soir (sur RDV pris 24h à l'avance)** : Les mardis 24, 31 mars et 7, 14, 21 avril 2026, de 16h30 à 20h00.

INTRODUCTION DES RÉCLAMATIONS

Les observations et réclamations peuvent être formulées jusqu'à la séance de clôture :

- **Par écrit** : Courrier ordinaire (Rue Haute 22, 6791 Athus) ou mail (urbanisme@aubange.be).
- **Oralement** : Auprès du service Urbanisme sur rendez-vous ou lors de la séance de clôture.

La séance de clôture aura lieu le **22 avril 2026 à 16h00** dans les bureaux du service Urbanisme.